

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Situation : Le village est situé sur la rive droite du Doubs, dans la vaste plaine qui borde cette rivière.

Village de l'arrondissement de Dole ; canton de Chemin ; perception de Tavaux ; bureau de poste de Dole ; succursale ; à 10 km de Chemin, 10 km de Dole et 50 km de Lons-le-Saunier. Altitude 199 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Tavaux, à Rahon, à Gevry et à Champdivers ; par le Doubs, ses bras et ses mortes. Un bac jeté sur le Doubs met Molay en communication avec Chaussin, Saint-Baraing et Rahon.

Le territoire est limité : au nord par Gevry et Tavaux ; au sud et à l'est par le Doubs et à l'ouest par Champdivers et Tavaux. Port-Aubert fait partie de la commune.

Les maisons sont groupées, construites en pierre et briques et couvertes la plupart en paille. Ce sont de véritables chaumières.

Population : en 1790 : 560 habitants ; en 1846, 421 ; en 1851, 450, dont 220 hommes et 230 femmes ; 81 maisons ; 133 ménages. En 2002 : 525 habitants, les « Molaysiens ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1654.
Vocabulaire : Saint Germain.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Molay a reçu la cote 5 E 147/4 à 14. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 603 et 604, 3 E 5286 à 5293, 3 E 3799 et 8550. Tables décennales : 3 E 1162 à 1170.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 699 à 701, 5 Mi 4 et 7, 5 Mi 1260 et 2 Mi 431-432.

Cadastré : exécuté en 1825 : 637 Ha 14 a possédés par 296 propriétaires, savoir : 303 Ha en terres labourables, 122 Ha en pâtures, 52 Ha en prés, 47 Ha en gravières, 44 Ha en oseraies, 3 Ha 40 a en sols de bâtiments, 1 ha 75 a en jardins et vergers, 40 a en mares d'eau.

Le sol, très fertile, rend neuf fois la semence, et produit du blé, beaucoup d'orgée, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, beaucoup de chanvre, du lin, des fruits, du foin, des fourrages artificiels et un peu de seigle.

On exporte les trois quarts des céréales et on importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse, des chevaux et des volailles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Dole et de Sellières. Ils sont généralement dans l'aisance.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour ; un presbytère acquis en 1818 et réparé en 1824 ; une maison commune, construite de 1846 à 1849 ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur, celui de l'institutrice, les salles d'étude, fréquentée par 65 garçons et 45 filles ; le bâtiment contigu renferme la pompe à incendie et d'autres dépendances ; une pompe, manœuvrée par 25 pompiers ; une place publique et 202 Ha 51 a de pâtures, gravières et oseraies.



Bois communaux : 60 Ha 50 a, coupe annuelle : 1 Ha 80 a.

NOTICE HISTORIQUE

En face du point où la Loue vient se jeter dans le Doubs, s'étend le village de Molay, dont une erreur historique a illustré le nom. Son origine se perd dans la nuit des âges. Deux villes, deux cités importantes florissaient jadis sur les deux rives du Doubs. Tavaux et Rahon en étaient le centre, mais leurs faubourgs rayonnaient sur une immense surface, à en juger par les ruines qui jonchent le sol jusqu'à Villers-Robert. Le nom qu'elles portaient est encore un problème. Plusieurs savants avaient cru y reconnaître la ville d'Amagétobrie. D'autres regardaient le Port-Aubert comme le fameux Portus Abucinus mentionné par César. Ces opinions, vivement combattues, sont actuellement abandonnées. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que sous les Romains, il y avait près de la jonction du Doubs et de la Loue, deux grandes villes, qui n'étaient séparées que par la rivière, et qui ont dû être détruites du III^e au IV^e siècle. Leur territoire était traversé par une grande voie, appelée Levée de Jules-César, chemin des Romains ou chemin de la Poste, qui passait à Tavaux, Molay, Port-Aubert, Rahon et Villers-Robert, et se dirigeait à Grozon, Salins et Poligny. On en reconnaît encore parfaitement des traces. Port-Aubert a été anéanti par le Doubs. On reconnaît dans le lit de cette rivière des rues pavées et les ruines des édifices qui les bordaient.

Le premier document connu qui mentionne Molay, est une bulle datée du 13 des calendes de mai 1154 (20 avril), par laquelle le pape Urbain IV confirme et met sous la protection du Saint-Siège, les possessions de l'abbaye de Château-Chalon et y comprend l'église de Molay avec ses dîmes et ses terres. L'empereur Frédéric Barberousse, par un diplôme du 19 septembre 1165, confirma dans les mêmes termes les dons faits à ce monastère, et le 25 février 1181, le pape Lucius III ratifia le don de l'église et du quart du territoire de Molay.

En 1160, Robert de Champdivers donna à l'abbaye de Rosières un pré situé près le Port-Aubert. M. Marquiset rapporte qu'en réparant l'église de Molay, en 1807, on trouva sous le maître-autel à la romaine qui tombait en vétusté, une boîte en plomb renfermant un parchemin carré, sur lequel était écrit : cet autel a été fondé en l'an sept cent. Alleluya ; que les fabriciens inscrivirent sur le m^{me} parchemin l'année de la réparation de l'autel, et replacèrent avec respect, comme ils l'avaient trouvé, ce monument de la foi de leurs pères. M. Marquiset a eu tort d'indiquer ce fait sans faire remarquer que c'était une mystification. Personne n'ignore qu'au VIII^e siècle, la langue française n'était pas encore formée, et que la langue latine était alors la seule en usage.

Seigneurie : Molay et Port-Aubert dépendaient en toute justice de la seigneurie de Rahon. On a cru pendant longtemps que Molay avait formé un fief particulier qui avait donné son nom au célèbre Jacques de Molay, grand-maître des Templiers, qu'on disait fils de Jean de Longwy, sire de Rahon. Nous nous persuaderions difficilement que Jacques de Molay eût dit dans sa déposition du 26 novembre 1309 : « Je suis un chevalier non lettré et pauvre » s'il eût été le fils de Jean de Longwy, l'un des plus riches seigneurs du temps. D'un autre côté, malgré nos minutieuses recherches, nous n'avons jamais trouvé que Molay eût formé un fief particulier. Il n'y avait qu'une chevance qui appartenait longtemps à la famille de Champdivers et fut tenue en dernier lieu par M. de Froissard-Broissia. Les abbesses de Château-Chalon n'y possédaient qu'un simple domaine. Il est vrai qu'au nord-est du village, du côté de Gevry, on remarque une grande motte artificielle, entourée de traces d'anciens fossés, mais il n'est pas possible d'affirmer si cette éminence ne remontait qu'au moyen-âge, ou si elle n'était déjà point un ouvrage des Romains.

Port-Aubert : ce village est désigné dans les titres sous le nom de Portlanbert, Portaulbert et Port-au-Bard, mot probablement dérivé de Portus ad Barrum. Quelle était la signification de Bart ou Barrum ? Les

étymologistes ne s'accordent pas sur cette question : les uns prétendent que Bart veut dire lieu fort, d'autres traduisent Barrum par port. Port-Aubert était un bourg considérable au XV^e siècle.



Comme preuve, on cite un arrêt du parlement de Dole, de l'an 1460, conservé dans les archives de cette ville, au sujet d'un procès soutenu contre la communauté de Molay, pour des parcours, annonçant que ce lieu se composait alors de 900 feux. Il est à peu près certain que ce chiffre est erroné. On aura lu 900 au lieu de 90 feux. Dans une reconnaissance faite par les agents de la maison d'Elbœuf, on lit qu'avant les guerres de l'an 1636, Port-Aubert comptait 20 feux, et qu'il n'en restait qu'un en 1659. Ce nombre n'a pas augmenté. Il y avait en 1790 une chapelle dédiée à Sainte Foy, qui a été vendue nationalement en 1791.

Bourg et ville : le bourg était contigu à l'enceinte du château et s'étendait en rues parallèles sur le revers oriental de la montagne. Il était environné par une muraille épaisse, défendue par quatre grosses tours aux angles, et par quatre portes avec ponts-levis. Il y avait une halle pour l'étalage des marchandises. Des nobles, des bourgeois, des officiers de justice, des marchands, des juifs peuplaient exclusivement ce quartier. Il s'y tenait un marché chaque semaine et trois foires par an. On appelait la ville, l'église, le prieuré, le presbytère et les maisons au bas de la montagne du Châtelet ; deux ou trois maisons féodales s'y faisaient remarquer. Les autres habitations étaient occupées par des cultivateurs.

Prévôté : dans l'origine, le seigneur de Saint-Laurent et le prieur avaient chacun leur prévôt, mais dès le XIII^e siècle, il n'y en eu plus qu'un. Cet office fut inféodé, à titre héréditaire, en 1342, par Philippe de Vienne et Huguette de Sainte-Croix, à la famille Griffé. Gavain Griffé le possédait en 1441 et Pierre, son fils, en 1473. En avril 1765 MM. Vernier et Rolland achetèrent ce fief à l'un des héritiers Clerget et l'ont possédé jusqu'en 1790.

Eglise : l'église de Molay, dédiée à Saint Germain d'Auxerre, dont on célèbre la fête le 31 juillet, est située à l'extrémité sud-est du village, et se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur, d'un sanctuaire rectangulaire, d'une sacristie et d'une troisième chapelle, dédiée à Sainte Catherine, qui appartenait aux seigneurs de Champdivers. Le chœur et le sanctuaire sont de style ogival, usité au XVI^e siècle. La nef est plus récente. On remarque dans cette église, la chaire à prêcher, une belle statue de Saint Sébastien, un groupe représentant la Mère de Dieu et son Fils, la belle pierre tombale de Jehan de Champdivers et de Jehanne, sa femme, portant la date de 14... et représentant au trait ces deux personnages, et plusieurs monuments funéraires.

Evènements divers : au mois de mai 1636, le prince de Condé prit Molay et l'incendia. De 30 feux qui y étaient à cette époque, il n'en restait que 17 en 1659, et encore dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles françaises qui étaient venues occuper les terrains abandonnés. Au mois de septembre 1637, les Français vinrent camper dans le village. Les miasmes pestilentiels qui infectaient l'air, occasionnèrent des maladies, dont presque tous les soldats moururent. Le 31 août 1840, un incendie attribué à l'écroulement d'un four, détruisit 17 maisons et occasionna une perte évaluée à 100.000 francs. Un autre sinistre, survenu en 1844, dévora 4 maisons.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset.